

N°198 / MARS 2025

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

MaPrimeRénov'

Tout savoir sur les aides liées à la rénovation énergétique.

**SALON D'ART DU COLOMBIER
UN CLASSIQUE TOUJOURS AU GOÛT DU JOUR**

**RETOUR DE LA PÊCHE
AU PARC DE L'ALEU**



*Saint-Arnoult
en Yvelines*





Ferme du Breuil

Ouvert toute l'année, 7/7 jours • 9h30 - 19h • Sauf le 1^{er} janvier et le 25 décembre

La Jardinerie de Chevreuse fournit des produits de qualité autour de la maison et du jardin à Chevreuse depuis 1969. Nous proposons tout ce dont vous avez besoin pour entretenir votre jardin, et embellir votre maison, des semences aux engrais en passant par les outils de jardin. Nos produits sont de qualité supérieure et nous serons heureux de vous guider dans votre achat.

Plantes • Déco • Outillage • Animalerie • Art de la table • Cosmétiques • Bougies • Epicerie

NOUVEAUTÉS :
LÉGUMES
DU POTAGER
ET PRODUITS
DU TERROIR.

JARDINERIE DE CHEVREUSE

01 30 52 28 32

84 Rue de Rambouillet, 78460 Chevreuse, France

www.jardinerie-chevreuse.fr

SOMMAIRE

MARS 2025

Édito du Maire - P. 4

Déchets : adoptez un composteur - P. 5

Actualités - P. 6-7

Salon d'Art - P. 8-9

Actualités - P. 12

Retraite au bar-brasserie " Le Gaulois " - P. 13

L'eau : la vie - P. 14 à 17

Acteurs locaux - P. 18-19

MaPrimRénov' évolue en 2025 - P. 20-21

Films à venir au Cratère - P. 22

La Grainothèque s'installe à la médiathèque - P. 23

Portrait : Cécilia Aguirre - P. 24-25

La mairie répond à vos interrogations - P. 26

Travaux - P. 27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31

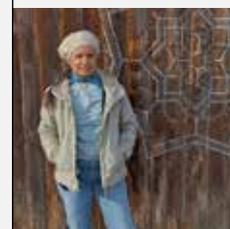
5



13



20-21



24-25

RECHARGE

PREMIÈRE PORTION D'AUTOROUTE ÉLECTRIQUE



©Philippe COHEN

La première portion d'autoroute électrique sera testée sur l'A10 avant le péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Vinci Autoroutes installe un tronçon de 1,5 km pour recharger ses batteries en roulant. Une première mondiale qui va être testée sur les poids lourds à partir d'avril 2025.

C'est le premier pas mais un grand tour de roue vers l'autoroute électrique.

Sur l'A10, à la frontière entre l'Essonne et les Yvelines, Vinci Autoroutes installe, en ce moment, ce qui deviendra le premier tronçon de recharge en roulant par induction sur autoroute au monde...



Retrouvez l'intégralité de cet article sur actu.fr
Par Philippe Cohen. Publié le 4 février 2025.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



En ce début d'année 2025, vous avez toutes et tous, sans exception, été sollicités pour répondre à l'enquête de recensement menée par l'INSEE avec le soutien logistique de nos services administratifs et de nos 12 agents recenseurs que je remercie grandement pour leur mobilisation. Son résultat permettra de déterminer le nombre exact de notre population. Un élément essentiel pour adapter nos infrastructures à vos besoins. Cette donnée influence également le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui finance en partie nos services publics. Elle permet aussi d'attirer des entreprises et commerces en leur montrant le potentiel de notre population. Merci à vous d'y avoir pris part. Le chiffre exact de notre population sera communiqué par l'INSEE en début d'année 2026, en même temps que l'annonce de la population totale du pays.

Au chapitre des travaux. Vous avez remarqué le début et l'avancement de la réfection de la place du Jeu Paume priorisant la libre circulation des personnes à mobilité réduite. Dans les prochains jours, des sondages du sous-sol vont être menés sur l'emplacement de la maison médicale place Jean-Moulin afin de déterminer

les besoins nécessaires en matière de génie civil pour construire le bâtiment et assurer l'évacuation des eaux de pluie. La même opération sera menée dans la foulée sur la bande herbeuse de l'avenue Henri-Grivot qui accueillera la halle du marché et le futur poste de la police municipale.

Autre signe annonçant le début imminent des travaux de construction des 78 logements de l'avenue Henri-Grivot, les réseaux aériens encore présents sur la rue adjacente des Remparts sont sur le point d'être enfouis et les poteaux supprimés de la voirie.

Enfin, le mois de mars s'annonce riche en animations avec la 31^e édition du Salon d'Art au Colombier, la première édition du Carnaval mis en œuvre par notre service animation, la pièce de théâtre « Une heure de tranquillité » proposée par la troupe du Grenier de la Rémarde au Cratère, les deux concerts du Festival Jazz à Toute Heure et la réouverture de la Maison Elsa Triolet-Aragon.

Je vous invite à découvrir l'ensemble de la programmation culturelle pour le semestre à venir dans le guide " Vos Rendez-vous " joint à ce numéro de l'Éclair.

De belles rencontres en perspective.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Mars 2025. Numéro ISSN 3002-0468.

DÉCHETS

ADOPTEZ UN COMPOSTEUR !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire pour tous. Si pour les logements collectifs le compostage n'est pas encore organisé, la solution existe pour les logements individuels disposant d'un jardin.

Elle se nomme : composteur individuel.

Avoir un composteur chez soi présente plusieurs avantages, tant pour l'environnement que pour le jardin et le budget. Voici les principaux bénéfices :

Avantages écologiques

- Réduction des déchets : Un composteur permet de recycler jusqu'à 30 % des déchets ménagers (épluchures, marc de café, coquilles d'œufs...).
- Diminution des émissions de CO₂ : Moins de déchets envoyés en décharge ou incinérés signifie moins de pollution liée au transport et au traitement des ordures.
- Valorisation des biodéchets : Plutôt que de finir à la poubelle, ces déchets sont transformés en un amendement naturel bénéfique.

Avantages pour le jardin

- Production d'un engrais naturel : Le compost enrichit le sol en nutriments essentiels (azote, phosphore, potassium).
- Amélioration de la structure du sol : Il favorise la rétention d'eau et l'aération, idéal pour un sol plus fertile.
- Réduction de l'utilisation d'engrais chimiques : Plus besoin d'acheter des produits industriels, souvent coûteux et nocifs pour l'environnement.

Avantages économiques

- Moins de sacs-poubelle achetés : Réduire ses déchets permet de limiter les achats de sacs-poubelle.
- Économie sur les engrais et terreaux : Le compost remplace les produits achetés en jardinerie.

Autres bénéfices

- Pédagogique et ludique : Un excellent moyen d'apprendre aux enfants l'importance du recyclage et du cycle de la nature.
- Moins d'odeurs dans la poubelle : En séparant les biodéchets, on évite la fermentation malodorante des ordures classiques.
- Satisfaction personnelle : Produire son propre compost est gratifiant et permet de mieux maîtriser son impact environnemental.

COMPOSTER
un GESTE SIMPLE pour :
FABRIQUER votre terreau
EMBELLIR votre jardin
RÉDUIRE vos déchets

Équipez-vous facilement !
1 composteur gratuit par foyer

FORMULAIRE DE DEMANDE
Rendez-vous sur notre site internet
www.sictomregionrambouillet.com

SICTOM
Région de Rambouillet

Le SICTOM accompagne les familles pour une bonne utilisation de leur composteur et propose même des sessions de formation d'une heure. Inscrivez-vous pour tout savoir sur les bons gestes.



L'une des raisons évoquées pour ne pas disposer d'un composteur chez soi serait que l'installation attirerait les rats. Sous certaines conditions, c'est vrai, mais on peut éviter facilement la présence du rongeur.

Comment éviter les rats dans le compost ?

- Utiliser un composteur fermé (avec couvercle)
- Équilibrer les apports : Alternier matières humides (épluchures) et sèches (feuilles, cartons).
- Bien mélanger régulièrement : Un compost bien aéré les dérange.
- Installer un grillage sous le compost si posé sur terre.
- Planter des plantes répulsives autour (menthe, lavande...).

Alors, convaincu ? Demandez votre composteur auprès du SICTOM en charge de la collecte de nos poubelles.



COUPE

LE NIHON TAÏ JITSU SUR LE TATAMI ARNOLPHIEN

C'est une première qu'a menée de main de maître la section de self défense de Nihon Tai Jitsu de l'USSA en recevant dimanche 26 janvier, la coupe régionale d'Île-de-France de la discipline.

Pour l'occasion, 8 clubs régionaux, y compris de l'Oise, ont ainsi engagé 130 athlètes jeunes et adultes. Si les aînés ont été soumis à l'unique épreuve des katas, les plus jeunes ont enchaîné les katas, le goshin sho bu (attaque sur un pas) et le sumo. Le club local avait engagé 4 adultes et 7 jeunes.

Ont honoré les couleurs de notre commune :

Tanguy Miho - 40 kg : 1^{er} en sumo, 1^{er} en kata
Sacha Doussineau - 60 kg : 1^{er} en sumo



Éléa Lepant - 50 kg : 2^e en sumo, 2^e en kata, 3^e en goshin
Maélan Tanguy : 1^{er} en kata, 3^e en goshin
Hinata Tanguy : 2^e en goshin
Ont conquis le podium kata chez les adultes mixtes : 1^{re} Céline Hitier, 2^e Adeline Macquet, 3^e Isabelle Houdan.

Bravo mesdames !

Bravo à l'ensemble des athlètes arnolphiens, aux dirigeants de la section, aux bénévoles et à leur entraîneur Christophe Gauthier.

Le prochain rendez-vous est fixé au week-end des 15 et 16 mars avec la coupe de France à Poitiers.

SUCCESSION

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Après la disparition de Jean-Claude Delhomme en novembre dernier, les adhérents des Amis de Saint-Arnoult ont élu Christine Roussel à la tête de l'association de loisirs dédiée aux personnes de 55 ans et plus. Attachée à poursuivre le travail de son prédécesseur et à garantir la vie de l'association, la nouvelle présidente s'est attaché le soutien de Janine et d'Alain Pol pour la seconder à la trésorerie et à la présidence.



Dès le 23 mars, les sorties mensuelles vont de nouveau rythmer la vie de l'association, avec une sortie en bus jusqu'au théâtre de Longjumeau pour assister au spectacle intitulé « Fiesta Croisière ». Tarif : 39 € pour les adhérents et 50 € pour les non adhérents.

Chaque mardi de 14h à 18h, les Amis de Saint-Arnoult se retrouvent pour un après-midi cartes à la salle Paul Verlaine.

Renseignements et inscriptions au 06 74 65 14 31.

ÉGOUTS

RIEN NE S'Y JETTE !

Les dernières pluies ont mis en évidence un souci d'écoulement des eaux pluviales rue Beethoven. Appelé à la rescousse par la mairie ces derniers jours pour solutionner à l'avenir le problème, la société SVR Rambouillet, spécialiste en matière d'assainissement, a mis en évidence l'usage fait d'un regard d'écoulement d'eau pluviale pour y nettoyer un engin de chantier



destiné à la production de béton. Il aura fallu faire usage de 200 bars de pression pour tenter de déboucher le réseau dans lequel le béton s'était solidifié.

Pour rappel, l'expression « Tout à l'égout » ne concerne que les équipements de la maison qui y sont raccordés. Quant au réseau pluvial, il

n'est réservé qu'aux eaux de pluie, on n'a rien à y déverser ou jeter.

RENCONTRE

TOUT ROULE ENTRE GÉNÉRATIONS

L'expérience d'un jour s'est transformée en un rendez-vous attendu par toutes et tous. Régulièrement depuis quelques mois, nos aînés sont invités par la jeune génération à se retrouver à l'occasion d'un après-midi récréatif à l'accueil de loisirs « Les Copains d'Abord ». Après un parallèle entre les us et coutumes de leur enfance réciproque, puis deux après-midi autour de jeux de société, la dernière rencontre aura permis de mesurer le potentiel chance entre les générations à l'occasion d'un loto dont les lots avaient en partie été confectionnés par les plus jeunes



lors d'activités créatives. On ne sait finalement si l'écrasante majorité de parties gagnées par les aînés, pourtant minoritaires, 14 contre 45, est conséquente à la chance, ou à une attention plus grande, voire à une plus longue expérience des chiffres glanée au fil... des ans.

La prochaine rencontre intergénérationnelle aura lieu le mercredi 9 avril à 13h45.

Vous souhaitez retrouver l'époque des culottes courtes, inscrivez-vous auprès du CCAS au 01.30.88.25.20 ou par mail ccas@say78.fr

JEU DE PAUME

UNE NOUVELLE AIRE

Débutés le lundi 3 février comme prévu, les travaux d'aménagement de la place du Jeu de Paume, parvis commun entre la mairie et l'école maternelle éponyme, ont jusqu'à maintenant bénéficié d'une météo clémente permettant ainsi de tenir les délais. Après le retrait des graviers, le renouvellement des réseaux enterrés et l'implantation du futur cheminement en pavés drainant, l'heure est à l'aménagement paysager. Devant l'ampleur du chantier, les familles seront invitées à l'issue des vacances d'hiver, dès le lundi 3 mars, à rejoindre l'école maternelle du Jeu



de Paume via le parking à l'arrière du conservatoire communautaire Gabriel Fauré, là où elles amènent et retrouvent les enfants à l'issue de la garderie.

La touche finale à l'aménagement de cet emplacement situé au carrefour entre la mairie, l'école maternelle du Jeu de Paume, les structures de la

petite enfance Trotte-Menu et les Lapins Bleus, mais aussi le conservatoire et la médiathèque « Les yeux d'Elsa », aura lieu le 18 juin 2025 avec l'inauguration de la nouvelle stèle dédiée au Général Charles-de-Gaulle à l'occasion de l'Appel du 18 juin 1940.

PLANTATIONS

ENCORE ET TOUJOURS

Verdir, embellir, fleurir, fixer les sols et les rendre de nouveau perméable, créer des îlots de fraîcheur, optimiser le travail des agents des espaces verts, notamment là où la tonte n'est pas aisée mais aussi créer des zones propices à la biodiversité tout en tenant à distance nos compagnons à



4 pattes et leurs déjections si tenaces aux semelles, sont autant de bonnes raisons pour justifier la plantation de bulbes, plantes, arbustes et arbres.

Avenue Henri-Grivot un parterre de millepertuis a été planté en lieu et place d'une pelouse dont la situation en pente rendait difficile la tonte.

SALON D'ART

PEINTURES ET SCULPTURES S'EXPOSENT AU COLOMBIER

Le rendez-vous est annuel et attendu par les artistes locaux, régionaux et au-delà même de l'Île-de-France pour le plus grand plaisir des amoureux de l'art, passionnés, connaisseurs ou simplement curieux impatients de découvrir de belles œuvres qui émeuvent, interpellent ou tout simplement séduisent.

Peintures et sculptures se dévoileront au Colombier durant toute une semaine. Et si l'une de ces œuvres venait à vous séduire, sachez que la majorité d'entre-elles est proposée à la vente.



Cette 31^e édition du Salon d'Art du Colombier sera la première sous l'ère de Richard Vinsot, le nouveau président d'Art Passion Arnolphien, qui n'en est pas à son coup d'essai pour avoir contribué déjà à la tenue des 18 précédentes éditions en tant que membre de l'association depuis 2008 mais aussi à la fonction de vice-président ces dernières années. Un investissement partagé avec l'ensemble des membres de l'association mû par la volonté de mettre au grand jour le travail des artistes afin de ravir les visiteurs et potentiels acquéreurs. Parmi eux, figureront les écoliers de la commune et de celles environnantes, sensibilisés à l'art par leurs enseignants. Cette semaine sera animée également par

des démonstrations menées par des artistes, notamment la technique de la cire perdue pratiquée pour la création de bronze. Autant de moments à ne manquer sous aucun prétexte. L'Art vient à nous, allons à sa rencontre et votons pour nos œuvres préférées.

Peintres des armées, les invités d'honneur seront cette année la peintre Adela Burdujanu et le sculpteur Thomas Waroquier.

Adela Burdujanu est une peintre née en Moldavie. Elle vit et travaille en France. Elle a fait ses études à l'Académie de Musique, Théâtre et Arts Plastiques, Faculté des Arts Plastiques, Chisinau, Moldavie et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Arts Plastiques). Elle est professeure de peinture et de dessin.



Dans ses peintures, Adela s'interroge sur les différentes possibilités de représentation. Elle travaille sur la mise en évidence des structures picturales, sur la transformation des formes, sur la remise en cause du temps et de l'espace...

Dans ses toiles qu'elle qualifie de "Vibrations variées", c'est un moment qu'elle "emprunte" au temps, c'est une fixation du monde réel. Le but de l'artiste est de déstabiliser par l'intemporalité, pour dérégler la perception de chacun. L'idée générale restant de fusionner l'art et la vie car pour Adela Burdujanu, la peinture est une façon de penser, de redécouvrir et faire découvrir l'extérieur en intérieur.

Né en 1996 à Paris, **Thomas Waroquier** est diplômé en sculpture métal de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et Métiers d'Art Olivier de Serres avec les félicitations du jury en 2017. Il y apprend notamment la technique artisanale de la dinanderie, la mise en forme des métaux en feuilles, appliquée à la sculpture.



Le travail de Thomas Waroquier s'articule essentiellement autour des visages, ils sont l'inspiration première de ses créations : Le visage, le lieu le plus humain de l'homme. Cette fascination pour leur puissance évocatrice le pousse à s'intéresser aux modifi-

cations de la face : visages mutilés, visages scarifiés, visages transformés.

En parallèle, sa fascination pour le monde animal, et pour les symboliques qu'ils incarnent aux yeux des hommes, le pousse à expérimenter de nouvelles techniques de sculptures, en particulier le métal poli.

Salon d'Art du Colombier - 22 au 30 mars de 9 heures à 19 heures (sauf dimanche 30 mars, de 9 heures à 17 heures).



Chaque année, les écoliers investissent le salon afin de mener à bien le projet pédagogique proposé par leur enseignant. Certains y reviendront accompagnés de leurs parents.



Chaque édition débute par les récompenses attribuées par le jury du salon et se clôture par la proclamation des œuvres plébiscitées par les votes des visiteurs.

Le public est attendu nombreux du 22 au 30 mars à la salle des fêtes Le Colombier. Entrée gratuite.

ART' PASSION ARNOLPHIEN

présente le

31^e SALON D'ART DU COLOMBIER DU 22 AU 30 MARS 2025



INVITÉE D'HONNEUR **PEINTRE**

Adela BURDUJANU



INVITÉ D'HONNEUR **SCULPTEUR**

Thomas WAROQUIER

ENTRÉE LIBRE

Du 22 au 29 mars de 9h à 19h

Le dimanche 30 mars de 9h à 17h

1, rue Louis Genêt - Saint-Arnoult-en-Yvelines

artpassionarnolphien.com



ART' PASSION Arnolprien



Saint-Arnoult
en Yvelines



LE GRENIER DE LA RÉMARDE
présente



UNE HEURE DE TRANQUILLITÉ

une pièce de Florian Zeller



Saint-Arnoult
en Yvelines

Salle du Cratère Saint-Arnoult en Yvelines
Vendredi 28 mars à 21H et Dimanche 30 mars à 15h30
(Tarif : 10 euros)

Renseignements sur www.gremarde.net

JEUNES PARENTS

PENSEZ AU BUS PMI

Depuis 2017, Saint-Arnoult-en-Yvelines fait partie des 11 communes des Yvelines dites rurales à bénéficier d'un bus PMI. Présent à raison d'une fois toutes les deux semaines, ce camping-car spécialement aménagé pour parcourir les routes du département a été mis en place par le Conseil départemental des Yvelines. Il accueille gratuitement les familles avec des enfants de 0 à 6 ans et assure des consultations de prévention gratuites. Cette mission de protection infantile est habituellement assurée dans les centres PMI du territoire. Ce dispositif a été mis en place afin de préserver une relation de proximité avec les habitants les plus éloignés de ces centres. « La ruralité est une richesse de notre département et je propose un plan d'action complet pour faciliter



le quotidien des villages. La mission de PMI est de première importance, puisqu'elle consiste, pour notre personnel départemental qualifié, à s'assurer du bon développement des enfants de moins de 6 ans, de mettre à jour les vaccinations et de dépister d'éventuels handicaps », expliquait alors Pierre Bédier peu avant la mise sur les routes de ce camping-car.

Où ? : Parking de l'accueil de loisirs, 10 rue Guhermont et sur la place Jean-Moulin durant les vacances scolaires.

Quand ? Un jeudi sur deux. Les 13 et 27 mars, puis les 10 et 24 avril...

Comment ? Sur rendez-vous au 0 801 801 078



CYCLISME

PARIS-NICE, LE RETOUR

Après un prologue disputé le dimanche 9 mars de 156,5 km avec pour point de départ et d'arrivée la commune du Perray-en-Yvelines, le peloton de la classique Paris-Nice passera de nouveau par Saint-Arnoult-en-Yvelines le lundi 10 mars aux alentours de 13h30 à l'occasion de la seconde étape entre Montesson et Bellegarde dans le Loiret, un périple de 183,9 km. La course sera en provenance de Clairefontaine-



en-Yvelines via la D29 (rue de la Martinière), avant de rejoindre la rue des écoles, d'emprunter la rue du Docteur Camescasse par la droite pour rejoindre la rue des Remparts, puis les rues Stourm et de la Muette en direction de Dourdan.

À l'occasion de ce passage éclair de la « Course au Soleil », la circulation et le stationnement seront réglementés voire interdits afin d'assurer la sécurité des sportifs mais aussi des spectateurs le long du parcours.

ÉCLAIR

À PORTÉE DE MAIN

Chaque mois, votre magazine municipal vous est distribué en boîte aux lettres, un service appelé à se poursuivre. Disponible également en mairie mais aussi en dépôt dans certaines enseignes du centre-ville, il est dorénavant disponible en présentoir au



cinéma Le Cratère ainsi qu'à l'entrée des enseignes Uexpress et Auchan. Une mise à disposition accessible à tous, mais destinée principalement aux habitants des communes avoisinantes familiers des enseignes arnolphiennes.

RETRAITE

SYLVIE ET PHILIPPE, DES NORMANDS À LA TÊTE DU GAULOIS DURANT 35 ANS !

Après 35 années à la tête du bar-brasserie Le Gaulois, Sylvie et Philippe Levillain ont décidé de passer le flambeau pour une retraite bien méritée. Un choix que chacun comprend mais qui marquera certainement un tournant dans la vie sociale de la commune après des décennies d'habitudes prises par une clientèle fidèle.



Sylvie et Philippe Levillain ont contribué à créer du lien social durant 35 ans. Qui dorénavant assurera la restauration les jours de brocante sur le parking du centre-commercial des Remparts ?

Tous deux nés en Normandie, c'est finalement à Paris et dans sa proche banlieue que Sylvie et Philippe ont grandi. Philippe rêvait de devenir jockey et intègre dès 13 ans l'école de jockey de Chantilly. Mais sa taille l'empêchera d'en faire son métier. Après son service militaire, il épousera alors celui de serveur. Durant 5 années, il exercera dans différentes régions de France y compris en Corse.

De son côté Sylvie est secrétaire. C'est lors d'une partie de chasse en Normandie en 1984 à laquelle Sylvie accompagne son père, que les tourtereaux se rencontreront et ne se quitteront plus. L'union sera officialisée en 1986. Puis naîtra Mathieu en 1989 et Julien en 1994.

Fort de l'expérience de serveur de Philippe, le couple décide de reprendre une affaire et arrive quelque peu par hasard à Saint-

Arnoult-en-Yvelines. Comme les néo-Arnolphiens d'aujourd'hui, le couple est séduit par le calme de la campagne en lisière de forêt. C'est ici, qu'ils décident d'élever leur famille, d'autant plus qu'un bar-brasserie, dénommé déjà le Gaulois cherche de nouveaux propriétaires. L'affaire est conclue en 1990 et durera 35 ans, jusqu'au soir de ce 28 février 2025.

Entretemps, les services se sont multipliés avec l'arrivée du PMU, de la presse et de la FDJ.

Mais l'heure de la retraite a sonné. Une décision prise l'été dernier et effective à la fin de cet hiver.

Le couple possède toujours des attaches en Normandie. C'est donc entre la Normandie et Saint-Arnoult que le couple envisage les années à venir afin de profiter de leur famille, notamment de leur petite Mia.

Belle retraite à vous deux !

L'EAU : LA VIE

POLLUTION DE L'ÉTANG DE L'ALEU

Une pollution a été décelée au début de l'été 2024 dans le plan d'eau de l'Aleu. Le service GEMAPI de Rambouillet Territoires a réalisé diverses analyses. Une pollution bactérienne avait été relevée ainsi qu'un taux important d'arsenic. Nous n'avons pas de données antérieures sur la qualité de l'eau de l'étang donc pas de « point zéro ». La pêche avait été interdite par arrêté municipal.*

En juillet dernier l'émotion était palpable parmi les premiers témoins de cette pollution du plan d'eau de l'Aleu, dont l'origine est toujours inconnue. Depuis, le phénomène ne s'est pas reproduit, mais la vigilance est dorénavant de rigueur.



Le 3 juillet 2024, lors d'une réunion de fin de chantier, les agents du service GEMAPI et des représentants de la ville constatent la présence de poissons morts en surface de l'étang de pêche du parc de l'Aleu. On note que toute la population piscicole de l'étang présente des signes d'asphyxie prononcés. En effet, l'ensemble des poissons (toutes espèces et âges confondus) remontent à la surface à la recherche d'oxygène. La présence d'une pellicule blanchâtre à la surface de l'eau est également constatée, sans pour autant que l'eau ne présente d'odeurs caractéristiques. Les pompiers, la gendarmerie ainsi que la police municipale sont prévenus et se rendent

sur place pour constater. Un arrêté municipal est alors pris dans le but d'interdire la pêche. L'origine de l'alimentation en eau de l'étang n'est pas réellement connue. Elle ne semble pas provenir du bief de la Rémarde mais plutôt d'une résurgence souterraine. Le bief a tout de même été contrôlé et aucune trace de pollution ou de mortalité piscicole n'y a été détectée. De plus, les agents du service GEMAPI se sont rapprochés du service Eau et Assainissement de Rambouillet Territoires pour savoir si un dysfonctionnement sur le réseau avait été signalé. Aucun incident connu aux abords de l'étang n'a été relevé sur le réseau.

* GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Des analyses d'eau ont alors été réalisées en interne. Aucune substance testée (chlore, nitrate, phosphate, sulfate) n'a donné de résultats probants. Seul le taux d'oxygène dans l'eau présentait un niveau anormalement bas, bien en dessous du taux minimum pour la survie de la faune piscicole qui est de 6 mg O₂/l. L'explication la plus plausible est donc une pollution bactériologique. En effet, les bactéries présentes en trop grande quantité dans l'eau consomment tout l'oxygène disponible pour proliférer.

Des analyses ont été réalisées en laboratoire par l'entreprise Aqua Mesure le 4 juillet. Les résultats montrent une très grande concentration de bactéries dans l'eau ainsi qu'un taux important d'arsenic (usage industriel et agricole).

Le 4 juillet, le taux d'oxygène dans l'eau était alors de 0,87 mg O₂/l, rendant toute vie aquatique impossible. Les analyses effectuées, du fait du trop grand nombre de bactéries à rechercher, ne permettent pas de cibler précisément la ou les bactéries mises en cause, mais les faibles taux d'*Escherichia coli* et d'Entérocoques intestinaux permettent d'écartier l'hypothèse d'un dysfonctionnement en provenance du réseau d'assainissement.

Les jours suivants, les agents du service GEMAPI ont effectué une veille de l'étang, retirant les poissons morts et relevant les taux d'oxygène. Le jeudi 4 juillet après-midi le taux était remonté à 1,7 mg O₂/l. Le vendredi 5 ce dernier était de 2,8 mg O₂/l. Le samedi 6 la situation s'est améliorée ; une palplanche du moine d'évacuation de l'étang avait été retirée afin d'accélérer les transferts d'eau et l'évacuation des bactéries de l'étang.

Le lundi 8, le taux d'oxygène était remonté à 6,5 mg O₂/l. Il n'y avait plus de poissons morts ni de poissons respirant en surface. Le mardi 9, le taux était de 9,2 mg O₂/l, redevenant complètement viable pour la vie piscicole.

Le 30 juillet après deux jours de fortes chaleurs, la quantité d'oxygène a de nouveau chuté dans l'étang. Il semblerait que des bactéries y étaient toujours présentes et ont proliféré avec la chaleur.

Un troisième prélèvement a été réalisé le 10 décembre. Les résultats sont reportés sur le tableau ci-dessous. L'arsenic présente, dans ce dernier prélèvement, un taux inférieur à 0,83 microgrammes/l donc en conformité mais on note la présence de bactéries coliformes, à un taux élevé, toujours d'actualité. L'origine des contaminations n'a pas été clairement trouvée, cependant la conjugaison de l'arsenic en quantité avec la prolifération des bactéries reste un fait avéré et une piste de travail.

4 FOIS LE TAUX NORMAL D'ARSENIC

Un taux d'arsenic dans l'eau de l'étang quatre fois plus élevé que la norme peut présenter plusieurs dangers pour la santé humaine, animale ainsi que pour l'environnement. L'arsenic est un cancérigène connu et un poison puissant, même à des concentrations relativement faibles. Il est aussi néfaste pour de nombreuses espèces aquatiques et affecte l'écosystème local.

L'arsenic dans l'eau peut provenir de sources naturelles, mais il est souvent apporté par des activités humaines telles que l'exploitation minière, l'agriculture, l'industrie et la gestion inappropriée des déchets.

SITE	METAUX				MICROBIOLOGIE		
	0,83 µ/l	3,4 µ/l	7,8 µ/l	1 µ/l	0,83 µ/l	0,05 µ/l	3,4 µ/l
Normes de Qualité	Arsenic	Chrome	Zinc	Cuivre (Cu)	Micro-organismes 22°C	Micro-organismes 36°C	Bactéries Coliformes
Berge rivière 04/07	3,5	0,05	2	0,4	270	200	60
Berge rivière 27/09	2	0,23	5,2	1,1	910	340	60
Berge rivière 10/12	0,7	0,14	1,6	0,5	300	300	80
Berge moine 04/07	4	0,11	1,5	0,5	290	170	60
Berge moine 27/09	2,1	0,28	2,7	1,1	2500	200	60
Berge moine 10/12	0,75	0,15	0,9	0,4	300	300	80

Tableau des résultats des 3 dates de prélèvements en 2024 de l'eau de l'étang de pêche du parc de l'Aleu.

Physico chimiques + anions et cations	Code couleur état
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
Mauvais	



Si les eaux sont contaminées non seulement par des bactéries mais aussi par d'autres polluants ou toxines (comme des métaux lourds), il y a un risque de bioaccumulation de ces substances dans les poissons notamment dans les poissons carnassiers comme les brochets. La consommation de ces poissons peut entraîner des problèmes de santé à long terme, comme des troubles neurologiques ou des cancers. Il est donc préconisé de ne pas les consommer.

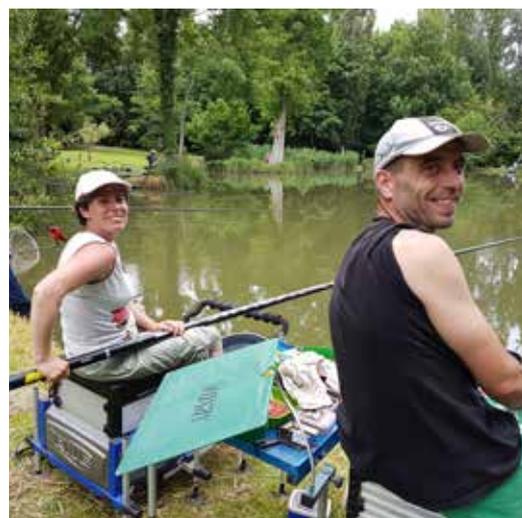
LES PRÉCONISATIONS PRISES POUR L'ÉTANG DE PÊCHE DE L'ALEU

- La surveillance 1 à 2 fois par an des paramètres déjà étudiés, en particulier arsenic et bactéries coliformes
- La pêche autorisée mais avec relâcher des poissons (no kill) et non-consommation des poissons et autres animaux de l'étang
- Augmenter l'oxygénation de l'étang avec un système d'aération qui pourra favoriser la dégradation des matières organiques par les micro-organismes et réduire la présence des bactéries coliformes.

L'arsenic peut se retrouver dans un étang par plusieurs sources : infiltration d'eau souterraine contaminée, présence de bactéries réductrices de l'arsenic vers une forme soluble et toxique, pollution industrielle par ruissellement ou contamination des nappes par infiltration ou ruissellement des eaux de pluie dans le cas d'implantation d'industries proches (usines métallurgiques, usines de production de semiconducteurs, sites de fabrication de produits chimiques), ou d'utilisation proche de pesticides, herbicides, engrais phosphatés contenant de l'arsenic.

BACTÉRIES COLIFORMES

La présence de bactéries coliformes dans l'eau d'un étang provient principalement de la contamination fécale animale ou humaine : eaux de ruissellement agricole, système d'assainissement ou rejet d'eaux non traitées ; ces deux derniers sujets ont été soumis au syndicat des eaux et l'hypothèse d'un dysfonctionnement en provenance du réseau d'assainissement avait été écartée.





Malgré leurs rôles indispensables à la vie de nombreuses espèces, d'écrêteur de crue, de filtration et d'amélioration de la qualité de l'eau, les zones humides se raréfient en Île-de-France. Ce sont des espaces fragiles menacés par l'urbanisation, l'intensification de l'agriculture ou les pollutions. Nous devons veiller à :

- Les maintenir dans un bon état de fonctionnement et de conservation
- Améliorer la valeur écologique de notre patrimoine "EAU" en qualité
- Restaurer la qualité de la végétation, en particulier celles des berges
- Préserver les populations animales et végétales indigènes inféodées

L'eau : une ressource vitale à protéger

Les rivières, les lacs, les étangs, les mares, les zones humides sont des trésors que nous devons protéger car ils abritent une vie incroyablement riche et nous offrent des moments de détente et de loisirs. Ils participent aussi à l'amélioration de la qualité de l'eau par filtration naturelle, à la diminution de l'intensité des crues par stockage de l'eau et ils rechargent les nappes en saison plus sèche permettant la fourniture d'eau potable au citoyen.

La pollution et les comportements négligents mettent en danger ces écosystèmes. Si notre agriculture, nos industries ont encore beaucoup d'efforts à fournir pour réduire la consommation d'eau ou maintenir une eau de qualité, chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans son quotidien.

Rejeter moins de produits polluants dans l'eau en limitant l'utilisation de produits d'entretien, produits chimiques, engrais, pesticides...

Que ce soit pour la maison ou le jardin, il existe de nombreuses alternatives naturelles plus respectueuses de notre environnement donc de notre santé.

Tout ce qui est jeté dans nos éviers, lavabos, toilettes et canalisations est traité par la station d'épuration puis rejeté dans la rivière. Certaines substances ne peuvent pas être traitées à 100% et représentent des dangers qui s'accumulent.

Ce qui est jeté dans les caniveaux termine sa course dans la rivière puis dans la mer : les mégots, extrêmement polluants en sont un exemple flagrant, sans oublier ce qui est déversé directement dans la rivière sans état d'âme.

Les déchets organiques, plastiques, métalliques ont un impact direct sur la santé des milieux aquatiques.

Les gestes citoyens :

- Ne rien jeter sans un tri domestique efficace et placer ses déchets dans une poubelle publique ou son mégot dans un cendrier
- Ne pas jeter dans les éviers ou toilettes ou les réseaux d'eau pluviale les huiles ménagères ou de vidange, peintures, lingettes, médicaments... Réduire les doses de détergents et privilégier vinaigre blanc et savon noir
- Jardiner en utilisant des produits biologiques
- Ramasser les déchets lors des déplacements seul, en balade avec des amis, en groupes, en particulier sur les rives, berges et autour des zones humides.
- Ne pas nourrir les animaux sauvages dans les milieux aquatiques, forestiers ou en zones naturelles, avec des aliments la plupart du temps non adaptés qui perturbent leur recherche normale de nourriture, nuisent à leur santé et polluent l'eau.

**Chacun d'entre nous
a un rôle à jouer
dans son quotidien
pour préserver
la qualité de l'eau**

Florian Manot, kiné du sport.



Diplômé de massage et de kinésithérapie depuis 2020 après une formation de 5 ans à la fondation EFOM de Paris, année de son installation au 25bis rue des Remparts aux côtés de Nicolas Daguin, Florian Manot est dorénavant Kiné du sport.

Florian est sportif dans l'âme. Il pratique le football, le tennis et la course à pied. Des pratiques qui l'ont amené personnellement jusqu'à la blessure d'où sa volonté initiale de savoir se soigner. Un savoir qu'il partage volontiers aujourd'hui à une patientèle de sportifs amateurs, souvent bien seuls également face à la blessure et à la volonté de se rétablir au mieux pour retrouver l'activité sportive. Cette qualification a été obtenue en octobre dernier après une formation complémentaire. « Ce titre de kiné du sport assorti de l'acquisition de matériel spécifique me permet de prendre en charge le sportif amateur et lui dispenser du renforcement musculaire et le réathlétiser. Pour intervenir au plus vite, je préserve dans mon emploi du temps des créneaux pour les urgences traumatiques. Je suis maintenant en lien avec les médecins du sport du Centre National du Football de Clairefontaine », précise le professionnel de santé.

Contact : Florian Manot 06 34 06 57 36

Une pension de famille pour chiens .



Arnolphiennne depuis 5 ans, Clémence Govehovitch est éducatrice canin. Une formation qui lui permet d'apprendre aux maîtres à comprendre leur chien mais aussi à l'éduquer. Mais son activité est aujourd'hui centrée sur sa pension canine familiale qu'elle propose sous la bannière de sa petite entreprise intitulée « Vivre avec nos chiens ». « Durant 6 années, j'ai été éducatrice pour les chiens guides d'aveugles de Paris. Je suis également formée aux premiers secours canins. Depuis deux ans, j'ai ouvert chez moi une pension canine familiale. Les maîtres peuvent ainsi s'absenter plusieurs jours, ils savent leur compagnon en sécurité comme chez eux. Il bénéficie en plus de la compagnie de Pixel, mon croisé Cavalier/King Charles », précise la jeune femme dont la capacité d'accueil se limite à 3 voire 4 chiens. Clémence assure également les visites à domicile et la possibilité de promener votre compagnon à quatre pattes pour une balade plus ou moins longue en forêt ou dans le quartier.

Autant de services rendus avec bienveillance.

Contact : 06 64 79 77 94
mail : vivreavecnoschiens@gmail.com
site : vivreavecnoschiens.fr

Un jardinier pour vos espaces verts.



Depuis un an, Benoît Lavalley, a ouvert sa société d'entretien des espaces verts, dénommée « EcoVerde - Parcs et Jardins » destinée tant aux entreprises qu'aux particuliers. Ses services d'entretien comptent l'élagage, l'abattage et le débitage d'arbres, la taille de formation, la tonte, le débroussaillage ainsi que l'élimination des déchets et des chenilles processionnaires. Ces services peuvent être compris dans le cadre d'un contrat annuel.

Côté création, le paysagiste intervient également pour la plantation d'arbres et d'arbustes, la création de pelouse et la pose de clôtures.

Adhérent à l'ACASA, faites confiance à un professionnel de votre commune.

Contact : 07 87 15 98 77

mail : contact@ecover-parcs-jardin.fr

site : www.ecoverde-parcs-jardins.fr

Adresse : 4 rue du Capitaine Hubert

La Folie Event provoque les rencontres.

Familiarisée au monde du spectacle, notamment musical, l'Arnolpennienne Sandra Pinto a pour ambition de multiplier les occasions de rencontres entre les habitants et les acteurs de notre territoire. « *Je souhaite faire découvrir aux gens qu'il existe de nombreuses occasions de nouer de nouveaux liens et de rencontrer d'autres personnes. J'ai découvert que les gens du 78 ignorent ce qui se passe chez leurs voisins du 91, à 10 minutes de chez eux. La réciprocité existe également. La frontière, même invisible, entre les départements est réelle et je veux la réduire* », lance Sandra. Pour tenter de mener à bien cet objectif, elle a créé « La Folie Event », une association pour justement permettre de renouer ces liens distendus voire disparus entre les personnes. Le remède : l'organisation d'événements. Ce constat de distance entre les personnes Sandra l'a également constaté entre les professionnels, notamment les entrepreneuses.

Après quelques contacts établis à l'occasion d'une action menée l'été dernier à Dourdan, elle passe à l'action avec l'organisation d'un salon des entrepreneuses du 78 et du 91, dénommé « Femmes en scène ». Cet événement se déroulera le dimanche 29 juin à la salle des fêtes du Colombier. « *J'ambitionne de réunir 30 à 40 cheffes d'entreprise investies dans une démarche positive, motivées par un engagement tant lié au respect de l'environnement qu'à l'écoute de l'autre. Ce salon s'organisera sous la forme d'ateliers, de conférences et de démonstrations. Outre la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines, d'autres structures territoriales et économiques se montrent sensibles à cette initiative, notamment l'antenne rambolitaine de « Femmes de Territoires. Des partenariats vont naître. C'est l'objectif* », positive Sandra.

Vous souhaitez en savoir plus et collaborer à cette première, contactez Sandra Pinto :

06 58 53 39 62

salonfemmesenscene@gmail.com



MA PRIME RÉNOV'

UNE AIDE EN ÉVOLUTION EN 2025

MaPrimeRénov' est une aide financière mise en place par l'État pour encourager les travaux de rénovation énergétique des logements. Depuis son lancement, cette aide a évolué pour mieux répondre aux objectifs de transition énergétique et aux besoins des ménages. En 2025, certaines conditions d'éligibilité et modalités d'attribution sont modifiées pour rendre le dispositif plus ciblé et efficace.

La hausse du coût des énergies et le soutien financier de l'État pour aider à l'isolation et à opter pour un nouveau mode de chauffage incitent de plus en plus de propriétaires à envisager des travaux chez eux. Décryptage des conditions du moment.



Le dispositif MaPrimeRénov' continue d'accompagner les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique avec un objectif ambitieux de décarbonation. Les principaux changements intervenus au 1^{er} janvier 2025 concernent :

- L'élargissement temporaire du parcours par geste* pour les passoires thermiques.
- Des conditions d'éligibilité resserrées pour encourager des rénovations efficaces et durables.
- Des montants adaptés selon les besoins et les revenus.
- Les logements classés F et G restent au cœur des priorités.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ EN 2025

Les principales conditions pour bénéficier de MaPrimeRénov' en 2025 sont les suivantes :

Type de logement

MaPrimeRénov' reste accessible pour les propriétaires de maisons individuelles et les copropriétés.

Même les logements classés en classe

énergétique F et G (les plus énergivores, souvent qualifiés de passoires thermiques) sont éligibles jusqu'au 31 décembre 2025. Cette exception permet de continuer à soutenir la rénovation progressive de ces habitations.

Occupation du logement

Le logement doit être occupé comme résidence principale (au moins 8 mois par an) par le propriétaire ou le locataire, selon les cas.

L'aide s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants qu'aux bailleurs, mais les conditions et plafonds varient selon le statut.

Durée d'occupation

Le logement doit être achevé depuis au moins 15 ans (au lieu de 2 ans auparavant), sauf pour les travaux de rénovation énergétique entraînant un changement de système de chauffage.

Plafonds de ressources

Le montant de l'aide reste conditionné par le niveau de revenu des ménages, selon les 4 catégories définies par l'Agence nationale

* Action spécifique (et non globale) visant à améliorer la performance énergétique d'un bâtiment ou d'un logement.

de l'habitat (Anah) : bleu (pour les ménages aux revenus précaires), jaune (pour les ménages aux revenus modestes), violet (pour les ménages aux revenus intermédiaires) ou rose (pour les ménages aux revenus aisés). Ces catégories déterminent les subventions maximales auxquelles un ménage peut prétendre.

Plus les revenus du ménage sont bas, plus le montant de la prime augmente. De même, le montant de la prime est plus élevé, si les travaux réalisés permettent de faire des économies d'énergie significatives.

MONTANTS DE L'AIDE EN 2025

Le montant de MaPrimeRénov' varie en fonction des travaux réalisés et des revenus du ménage.

Plafonds de ressources 2025

En Île-de-France

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition			
	Profil bleu (très modeste)	Profil jaune (modeste)	Profil violet	Profil rose
1	≤ 23 768 €	≤ 28 933 €	≤ 40 404 €	> 40 404 €
2	≤ 34 884 €	≤ 42 463 €	≤ 59 394 €	> 59 394 €
3	≤ 41 893 €	≤ 51 000 €	≤ 71 060 €	> 71 060 €
4	≤ 48 914 €	≤ 59 549 €	≤ 83 637 €	> 83 637 €
5	≤ 55 961 €	≤ 68 123 €	≤ 95 758 €	> 95 758 €
Par personne supplémentaire	+ 7 038 €	+ 8 568 €	+ 12 122 €	+ 12 122 €

PROLONGÉ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le parcours par geste permet de financer des travaux ciblés et progressifs, sans nécessiter un projet global de rénovation. Cette approche reste possible jusqu'à fin 2025 pour les maisons individuelles, même pour les logements classés en classe énergétique F et G, contrairement à d'autres dispositifs qui privilégient des rénovations globales pour ces catégories. Cela répond aux besoins des foyers qui ne peuvent pas entreprendre des rénovations coûteuses d'un seul coup.

Les ménages peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour définir

les travaux prioritaires et maximiser les aides disponibles.

Les travaux incluant l'installation de chaudières fonctionnant au fioul ou au gaz ne sont plus subventionnés.

OÙ S'ADRESSER ?

Pour se faire accompagner gratuitement dans ses travaux de rénovation par des conseillers spécialisés de France Rénov', appelez le **0 808 800 700**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Vous devez avoir votre dernier avis d'imposition.

Service gratuit + coût d'un appel.

Montants MaPrimeRénov'

À compter du 1^{er} janvier 2025

Opérations éligibles	MaPrimeRénov' bleu (très modeste)	MaPrimeRénov' jaune (modeste)	MaPrimeRénov' violet (intermédiaire)	MaPrimeRénov' rose (aisés/BIU)
PARCOURS DÉCARBONÉ				
Chaudière à granulés de bois	5 000 €	3 850 €	2 100 €	×
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique	11 000 €	9 000 €	6 000 €	×
Système solaire combiné	10 000 €	8 000 €	4 000 €	×
Chaudière à bûches	3 750 €	3 150 €	1 400 €	×
Pompe à chaleur air/eau ou hybride	5 000 €	4 000 €	3 000 €	×
Chauffe-eau solaire	4 000 €	3 000 €	2 000 €	×
Poêle ou cuisinière à granulés	1 250 €	1 000 €	750 €	×
Poêle ou cuisinière à bûches	1 250 €	1 000 €	500 €	×
Foyer fermé ou insert ou à bois	1 250 €	750 €	500 €	×
Partie thermique d'un équipement PVT eau	2 500 €	2 000 €	1 000 €	×
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	×
Réseau de chaleur ou de froid	1 200 €	800 €	400 €	×
Dépose d'une cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €	×
Audit énergétique	500 €	400 €	300 €	×
VMC double-flux	2 500 €	2 000 €	1 500 €	×
Isolation thermique des fenêtres et parois vitrées	100 €/équipement	80 €/équipement	40 €/équipement	×
Isolation des murs par l'extérieur	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	×
Isolation des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	×
Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	×
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles aménagés	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	×
Protection contre le rayonnement solaire (Outre-mer)	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	×

Cinéma
Le ratère

À VENIR EN MARS...

DRAME



COMEDIE/ROMANCE



ACTION



Téléchargez l'application de votre cinéma sur votre smartphone.



À LA MÉDIA

LA GRAINOTHÈQUE APPELLE LE PRINTEMPS

Le rendez-vous est immuable. Chaque année le printemps annonce des jours meilleurs. Le vert va tout d'abord s'imposer avant de laisser éclater les fleurs et leurs couleurs. Un moment que la médiathèque accompagne par la réouverture de sa grainothèque. Vous aussi, prenez-en de la graine !

Dès le samedi 15 mars, il sera possible de concrétiser vos intentions de verdir votre potager ou votre balcon. Pour cela, un passage à la médiathèque s'impose pour choisir vos semis dans la riche grainothèque gérée par nos bibliothécaires avec les dons des lecteurs.

Une grainothèque, qu'est-ce que c'est ?

C'est un système simple d'échange de graines issues de cultures sans engrais chimique, dans un lieu ouvert à tous, où chacun peut proposer, déposer ou échanger des graines librement et gratuitement.

Que vous soyez novice ou expert en jardinage, que vous ayez envie de partager et de recevoir des conseils et savoir-faire, venez voir, apprécier, enrichir, récolter et partager des graines...

La médiathèque vous a concocté une journée festive de lancement à ne manquer sous aucun prétexte ! Des rencontres, des ateliers, une sélection de livres sur le jardinage et la botanique, un déjeuner participatif...

ET VOICI LE PROGRAMME !

Samedi 15 mars 2025

De 10h à 17h en Non-Stop !

11h-12h : Atelier créatif pour les enfants dès 3 ans – sur réservation

12h30-14h : Déjeuner participatif des bibliothécaires et de toutes les personnes qui le souhaitent ! Chacun apportera un plat à partager - N'hésitez pas à nous rejoindre pour ce moment très convivial !

14h30-16h30 : Animations et activités pour les familles dès 3 ans - Entrée libre

À VENIR...

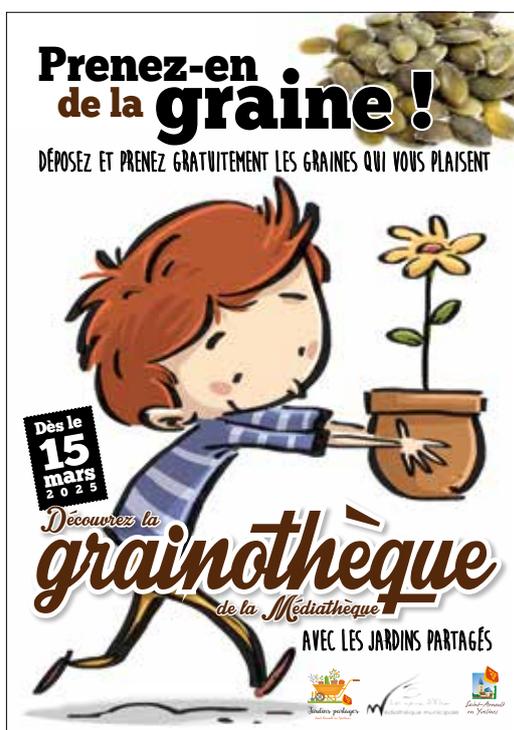
BB lecteurs 0 - 3 ans

Mardi 4 mars : 9h15 et 10h30

Samedi 8 mars : 10h30

L'heure des histoires dès 4 ans

Mercredi 5 mars : 17h à 17h30



Créa'lectures dès 3 ans accompagné d'un adulte

Mercredi 5 mars : 10h30

Samedi 8 mars : 14h30

Les rencontres de la médiathèque

Jeudi 13 mars : 15h à 16h30

Café littéraire

Club lecture jeunes

Samedi 15 mars : 15h30

Navette du réseau

Mardis 11 et 25 mars



Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »

Place du Jeu de Paume

01 30 59 38 13

mediatheque@say78.fr

mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h30

et 14h-18h30

Vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-12h

et 14h-17h

**N'oubliez pas
le Facebook
de la médiathèque**

L'Homme a toujours été séduit par les couleurs de l'arc en ciel, qu'il a très tôt tenté de reproduire avec ce dont la nature lui laissait à sa disposition. Aujourd'hui, la palette n'a plus de secret pour le teinturier. Le chimiste tient à sa disposition toutes les formules pour multiplier à volonté les couleurs. Pour autant, pour restaurer les œuvres d'art textile issues de l'histoire, la restauratrice Cécilia Aguirre a souhaité remonter le temps pour remettre au goût du jour les formules d'antan et retrouver une palette de couleurs naturelles issue des plantes.

CÉCILIA AGUIRRE, RESTAURATRICE DE TEXTILES ANCIENS ET PAYSANNE HERBORISTE

En provenance de Bourg-la Reine, Cécilia Aguirre s'est installée à Saint-Arnoult-en-Yvelines lors de l'été 2023. Au service des musées et des monuments historiques, la restauratrice d'œuvres d'art textile s'attache à redonner l'éclat des tapisseries, mobiliers, costumes et autres textiles archéologiques exhumés bien souvent de tombes. Elle exerce chez elle dans son atelier mais aussi dans les institutions au chevet de l'œuvre elle-même, seule ou en équipe avec d'autres restaurateurs.

Ses matières premières sont d'origine naturelle. *« Je teins mes propres fibres naturelles comme celles présentes sur l'œuvre à restaurer, à savoir de la soie, du lin, du coton ou de la laine. J'utilise également des colorants naturels évitant au maximum les colorants de synthèse. Ces derniers sont source de pollution pour l'homme et l'environnement et d'ailleurs, petit à petit, les normes européennes font que les plus nocifs sont retirés du marché. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les colorants textiles étaient tous d'origine naturelle (animale ou végétale), d'où l'idée de recréer mes propres teintures végétales. Je me suis formée à la teinture naturelle auprès d'artisans et de rares chimistes et praticiens utilisant ces techniques. J'ai développé ma propre méthodologie pour teindre au naturel les fibres dont j'ai besoin pour la restauration de textiles ».*

La volonté de maîtriser l'ensemble du processus a amené Cécilia à vouloir cultiver elle-même les plantes tinctoriales. Elle s'est formée aux pratiques agricoles biologiques en passant un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole. *« Partant de zéro, cela m'a permis d'apprendre ce qu'est un sol, comment pousse une plante, ce dont elle a besoin, l'irrigation, comment fonctionne une serre et comment mener à terme son projet agricole vis-à-vis des institutions publiques et des différents acteurs du monde agricole. J'ai ensuite investi un terrain familial de 3 hectares situé à Longvilliers en lisière de Saint-Arnoult. J'y cultive sur 2 000 m², en extérieur et dans une petite serre froide, les plantes tinctoriales nécessaires à mon métier de restauratrice. Pour le choix des plantes, je suis revenue aux sources, à l'image du règlement édité par Jean-Baptiste Colbert au XVII^e siècle définissant les matières tinctoriales. Selon Colbert, « Toutes les choses visibles se distinguent ou se rendent désirables par la couleur ; et il ne faut pas seulement que les couleurs soient belles pour donner le cours au commerce des*

étoffes, mais il faut encore qu'elles soient bonnes, afin que leur durée égale celle des marchandises où elles s'appliquent. » C'est ce qui est défini par le terme « grand teint » pour les besoins de la noblesse, la tapisserie et les œuvres d'art, des couleurs qui résistent à la lumière et au lavage. Le « petit teint » est destiné au tout-venant, avec des couleurs moins résistantes. »

Ainsi pour obtenir la couleur bleue présente sur son t-shirt, Cécilia cultive la Persicaire à Indigo, mais aussi le Pastel des Teinturiers. La racine de la Garance du Teinturier permet d'obtenir le rouge, notamment celui utilisé pour teindre l'uniforme des militaires d'hier. Les parties aériennes de la Gaude délivrent du jaune. Les fleurs du Cosmos Sulfureux colorent les fibres en orange. Associé au sulfate de fer, l'Aulne se décline en beige, brun et gris. Des plantes sauvages récoltées le long des chemins permettent d'étendre la palette, ainsi la Vergerette du Canada teint les textiles en jaune ou vert, tout comme le Tanaïse.

Autant de plantes que Cécilia sème, plante, cueille, fait sécher et conditionne pour son usage professionnel, mais diffuse également à travers une AMAP, Tinctilis. *« Il s'agit de la première AMAP non alimentaire de France. »* En fonction des saisons et des récoltes, elle propose le fruit de ses cultures à une cinquantaine de clients en France et en Belgique, sous la forme de paniers de plantes tinctoriales séchées.

Mettant à profit la situation ensoleillée de son coteau, Cécilia diversifie au fil du temps sa production et propose également des plantes aromatiques et médicinales. Un savoir-faire qu'elle maîtrise après une formation d'herboriste. *« Mon exploitation est autonome. L'irrigation est obtenue par l'eau puisée sur place par une pompe alimentée par l'énergie solaire et les plantes sont séchées sur le site dans un séchoir solaire. Toute la production est artisanale et manuelle et ne nécessite aucun engin ».* La Micro-ferme des Lilas est labellisée « Agriculture Biologique ».

Cécilia organise également des ateliers nature (botanique et dessin, préparation des plantes médicinales et transformation des plantes à indigo) de mars à septembre à la Micro-ferme des Lilas.

Envie de découvrir les produits de Cécilia et les activités de la Micro-ferme des Lilas ? : microfermedeslilas.fr – tinctilis.fr

Boutique en ligne, envois postaux ou retrait à la ferme.

Il s'agit de la première AMAP non alimentaire de France

QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Il n'est pas rare que je ne puisse pas rentrer ou sortir de chez moi à cause d'une voiture stationnée devant ma porte d'entrée.

Réponse : Les agents des services techniques de la commune ont posé deux plots afin de délimiter l'entrée de cette habitation ne bénéficiant pas de trottoir.



J'aimerais connaître la signification de la rue des " Chatras ".

Réponse : La réponse est apportée par l'ouvrage de la Société Historique sur l'origine des noms de rues.

Castra de Castrum vieux français : chastre, chatre ; signifie lieu ou position fortifiée sur une hauteur. À Saint-Arnoult, les Chatras situés à une altitude de 159 m, surveillaient la vallée de la Rémarde (110m) relayés par l'oppidum de Reculet (158 m) et celui de Rochefort (154m).



La commune attend-elle que les fêtes de Pâques soient passées pour reboucher les nids de poules ?

Réponse : La commune traite les nids de poule au fur et à mesure de leur apparition. Mais il est vrai, que les services attendent la fin de l'hiver et ses périodes de gel pour reprendre cette activité.



Quelles mesures envisage la commune pour en terminer avec les inondations ?

Réponse : La commune ne cesse de procéder au curage des fossés afin de faciliter l'écoulement des eaux. De leur côté, les services de l'État travaillent à l'échelle du territoire. Certains de nos administrés ont eu à souffrir des dernières fortes pluies, mais les dégâts ont été bien moindres que bon nombre de communes du sud-Yvelines.



TRAVAUX

MOBILISATION DES SERVICES

Des installations de nouveaux équipements d'extérieur se traduisent par de nouveaux services, mais aussi invitent au respect des règles de sécurité et du bien vivre ensemble.



Recyclage

Un collecteur de verre a été mis en place au 2 rue de L'Isle en complément du local d'accueil des conteneurs de tri et de déchets ménagers.



Deux roues

Pas encore ouverte au public, la future maison de la randonnée est déjà dotée d'une station d'entretien de vélo. Elle met à disposition du cycliste l'outillage nécessaire pour toute intervention mécanique, y compris pour gonfler les pneus.

Économie

La commune poursuit ses économies d'énergie. L'éclairage de quatre classes de l'école Camescasse est passé aux Leds.



Lecture

L'appel aux bonnes volontés lancé en janvier dernier pour doter le parc Arsonneau d'une nouvelle boîte à livres a été entendu par le président du Lions Club de Dourdan Jean-Pierre Jubert et Bernard Pesneau, Arnolphien, également membre du club service. La précédente avait déjà été offerte par le Lions Club.



Prévenu

Grâce au don du Lions Club de Dourdan, dix places de stationnement ont été équipées d'un message invitant les automobilistes valides à prendre le handicap des personnes à mobilité réduite en plus de la place de stationnement qui leur est réservée. « *Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap* ».



Sécurité

Stationner le long d'une ligne jaune donne droit à une amende de 35 euros, portée à 135 euros si les roues du véhicule empruntent le trottoir.

AGENDA

SORTIR



Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Au mois de mars, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACT : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



SAMEDI 1^{ER} MARS

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir
Conseils sur la gestion des litiges de consommation.
Espace Culturel Victor Hugo, salle Rêverie. Gratuit.
Inscription : Sur le site rambouillet.ufcquechoisir.fr
cliquer sur le bouton orange « Prendre Rendez-vous »

DIMANCHE 2 MARS

Plateau amical de baseball entre les Cerfs et une sélection cubaine Île-de-France et les Gothics de Gif/Yvette.
Complexe sportif.

MARDI 4 MARS

9h15 et 10h30 : BB lecteurs. Médiathèque.
20h : Conseil municipal. Le Colombier.

MERCREDI 5 MARS

17h : L'heure des contes
Médiathèque.

SAMEDI 8 MARS

10h30 : BB lecteurs
Médiathèque.

14h à 17h : Portes ouvertes pour découvrir les activités des Ludotiens dans la salle Arthur Rimbaud réaménagée (sous le Colombier).

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MARS

8h30 à 19h30 : Tournoi annuel de la section badminton de l'USSA. Entrée gratuite. Complexe sportif.

DIMANCHE 9 MARS

Plateau amical de baseball entre les Cerfs et les deux équipes Cougars de Montigny. Complexe sportif.

LUNDI 10 MARS

9h à 16h : Atelier de Patines sur bois par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine
Contact 06.87.42.13.06 ou 06 87 82 10 62

MARDI 11 MARS

14h à 16h : Ciné-conférence Altair
Film « Le Grand Jeûne ».
Réalisateur-Conférencier : Muammer Yilmaz
Tarif : 8€ et 5€ pour les moins de 14 ans.
Cinéma Le Cratère.

JEUDI 13 MARS

15h à 16h30 : Les rencontres de la médiathèque
Café littéraire.

VENDREDI 14 MARS

17h à 19h : Complémentaire santé (ASCS-SA)
Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé Saint Arnoult.
Salle Printemps, Espace Culturel Victor Hugo.

SAMEDI 15 MARS

15h à 16h30 : Club lecture jeunes
Médiathèque.

DIMANCHE 16 MARS

19h : Festival à Toute Heure
Concert de Carmen Souza
Tarif : 30 € - Billet combo : 46 €. Le Cratère.
Réservation en ligne : jazzatouteheure.com

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 MARS

8h à 18h : Tournoi des débutants de tir à l'arc
Par la section tir à l'arc de l'USSA. Complexe sportif.
Contact : jeanyves.fau@neuf.fr

SAMEDI 22 AU DIMANCHE 30 MARS

9h à 19h : Salon d'Art du Colombier
Salon de peinture et sculpture par Art'Passion Arnolphien.
Entrée gratuite. Le Colombier.
Contact : artpassionarnolphien@gmail.com - 06 72 44 50 12

DIMANCHE 23 MARS

13h45 : Départ pour le Théâtre de Longjumeau avec les Amis de Saint-Arnoult.
Spectacle "Fiesta Croisière" composé de chants et danses
Adhérent 39 € - Non adhérent 50 €. Renseignements et réservations au 06 74 65 14 31

VENDREDI 28 MARS

21h : Théâtre
« Une heure de tranquillité » une comédie de Florian Zeller.
Par la troupe du Grenier de la Rémarde.
Tarif 10 €. Le Cratère.
Contact et réservation : gremarde.net
deblaere.mc@orange.fr

SAMEDI 29 MARS

14h à 18h : Carnaval
Complexe sportif. Venez déguisés !
14h à 17h : Répare Café
Salle Paul Verlaine.

DIMANCHE 30 MARS

1^{re} journée du championnat départemental de baseball.
Complexe sportif.
9h à 18h : Tournoi Kudokas
Open de France par la section Kudo de l'USSA.
Complexe sportif.
Contact : kudo.star78@gmail.com
15h30 : Théâtre
« Une heure de tranquillité » une comédie de Florian Zeller.
Par la troupe du Grenier de la Rémarde. Tarif 10 €. Le Cratère.
Contact et réservation : gremarde.net
deblaere.mc@orange.fr



MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

La Maison Elsa Triolet-Aragon
vous invite au vernissage de l'exposition

MISS.TIC

Le dimanche 16 mars 2025

à partir de 12h autour d'un brunch
à la Maison Elsa Triolet-Aragon

Exposition du 15 mars au 18 mai 2025
En collaboration avec la galerie Lélia Mordoch
Remerciements à Charlotte et Antoine Novot

EXPOSITION MISS.TIC

Du 15 mars au 18 mai 2025

UNE ÉVIDENCE POUR LA MAISON
ELSA TRIOLET-ARAGON

L'envie d'exposer Miss.Tic à la Maison Elsa Triolet-Aragon n'est pas récente. Une exposition était prévue du vivant de l'artiste pour lier son œuvre au couple d'écrivains, comme une évidence. Ce projet n'a malheureusement pas pu voir le jour avant le décès de Miss.Tic. Il est d'autant plus significatif pour nous d'accueillir ses œuvres entre nos murs à l'occasion de la réouverture de la Maison Elsa Triolet-Aragon.

Réservation pour le vernissage :

Billetterie : Vernissage exposition Miss.Tic - Billetweb



FESTIVAL À TOUTE HEURE



CARMEN SOUZA

Dimanche 16 mars 19h - Le Cratère



Imaginez-vous dans une salle intime, baignée d'une lumière tamisée. L'atmosphère est chaleureuse, presque envoûtante. Sur scène, une voix unique s'élève, à la fois douce et puissante, un mélange envoiçant de jazz, de musique du Cap-Vert et de rythmes afro-latins. Carmen Souza captive dès la première note.

Assister à un concert de Carmen Souza, c'est vivre un moment suspendu, un dialogue entre cultures et émotions, où le corps ne peut s'empêcher de bouger et l'âme se laisse emporter. C'est l'assurance de repartir avec le sourire, un peu de soleil en plus dans le cœur.

HUGH COLTMAN

Vendredi 4 avril 20h30 - Maison Elsa Triolet- Aragon



Sur scène, Hugh Coltman capte immédiatement votre attention : il n'a pas seulement une voix, il a une âme qui transparaît dans chaque note.

L'artiste ne se contente pas de chanter, il vit chaque morceau et embarque la salle avec lui. Tantôt intimiste, tantôt vibrant et rythmé, son concert vous fait passer par toute une palette de sensations. On en ressort un peu plus léger, un peu plus rêveur, avec cette envie de prolonger la magie encore un peu.



Tarifs : 30 € et 46 € en combo

Réservez vos places :



MAJORITÉ MUNICIPALE

**Une gestion responsable et des finances saines.
Saison 5 épisode 3.**

Notre équipe municipale s'est engagée avec détermination dans une gestion rigoureuse et responsable des finances communales. Les résultats sont là, indiscutables : la dette a été divisée par deux, passant de 3,14 M€ en 2018 à 1,58 M€ à la fin de l'année 2024, tout en menant **plus de projets que lors des 20 dernières années.**

Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, **la majorité municipale n'a pas "creusé la dette"**, bien au contraire ! Depuis 2020, l'endettement a encore **diminué de 26 %**, un résultat remarquable dans un contexte économique marqué par la crise et l'inflation. Alors que la moyenne d'endettement par habitant dans les communes de moins de 10 000 habitants s'établit à **783 € en 2023** (+17 % par rapport à 2022), notre commune affiche un endettement par habitant de **264,61 € au 31 décembre 2024**, soit **trois fois moins que la moyenne nationale** et **en baisse de 14 % par rapport à 2023.**

Un budget maîtrisé, des choix financiers intelligents
Ainsi, l'emprunt initialement prévu pour 2024 **ne sera pas débloqué immédiatement et pourrait même être annulé**, si une option plus favorable se présente dans le cadre du budget prévisionnel 2025. Une preuve supplémentaire du sérieux et de la prévoyance de notre équipe.

Faut-il rappeler ces éléments à **ceux qui crient à la mauvaise gestion sans même prendre le temps de lire les documents budgétaires** ? Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), pourtant à disposition chaque année, sera semble-t-il une fois encore ignoré par l'opposition, qui préfère agiter des formules creuses plutôt que de débattre sur des bases factuelles.

Gérer une commune, c'est prendre des décisions courageuses, dans un cadre financier parfois contraint. Nous l'avons fait, et les résultats sont là : **moins de dette, plus de marge de manœuvre, un budget en excédent, et des projets ambitieux pour l'avenir.** Chacun devrait se réjouir que notre ville soit aujourd'hui **en meilleure santé financière que jamais, malgré les crises successives et nos nombreux projets.**

Aux détracteurs qui préfèrent les attaques infondées aux faits, nous répondons par des chiffres, des résultats et des actions concrètes. Nous continuerons à défendre **une gestion responsable et bénéfique pour l'ensemble de nos concitoyens.**

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Ensemble pour Saint Arnould

Lors de nos précédentes Tribunes, nous nous demandions quels mensonges la majorité allait inventer pour justifier de son inaction et de son bilan vide.

La réponse ne s'est pas fait attendre : ils essaient de vous faire croire à leur réalité alternative, sans rapport avec les faits que vous pouvez constater.

Ce qu'ils appellent leurs «réalisations» ce sont :

- Des projets aux financements non assurés qui n'ont même pas débuté : la Maison Médicale, l'avenue Henri Grivot, le Centre technique municipal dont les permis de construire ne sont même pas encore déposés et pour lesquels les soutiens financiers extérieurs se retirent. S'ils voient le jour, le financement par les impôts locaux sera inévitable et très lourd pour les Arnolphiens,

- Des projets privés qui avancent parce que leur majorité n'a pas son mot à dire : les immeubles sur l'ancien camping qu'ils ne voient que comme une nouvelle manne financière qu'ils pourront dépenser.

La désinformation locale est désormais leur seule conduite.

SAINT ARNOULT ET VOUS



« La liberté est le droit de tout dire, même ce qui déplaît »

La censure d'une association par la mairie, collectif.inondations.say@gmail.fr ou adea2@gmail.fr, nous prive de tout débat. Aussi, nous leur mettons à disposition cette tribune.

« Les inondations d'octobre sont un triste exemple d'incurie de la municipalité. Elle a été incapable d'apporter la moindre aide aux sinistrés. Elle n'a pas cherché à s'informer des besoins d'urgence encore moins de tenter d'y répondre. Elle a minimisé, voire occulté les causes et l'étendue des préjudices. En revanche, ce fut un festival de déclarations d'autosatisfaction totalement coupées des réalités (l'Eclair de novembre).

Si ces crues sont à ce jour exceptionnelles, tous les ingrédients sont réunis pour qu'elles se reproduisent en plus grave encore. La gestion du bassin de la Rémarde, comme celle des eaux de ruissellement est calamiteuse depuis de nombreuses années. Les crues de 1999, 2013 et 2016 appelaient de premières mesures mais rien n'a été fait.»

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale..... 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :

8h30 à 12h30



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Matéo GUILBERT-CUZOU, le 19 janvier 2025

Emma SEVEAU, le 19 janvier 2025

Apolline JAMMET, le 21 janvier 2025

Martin GOULET, le 8 février 2025

Ils se sont mariés

Kadiravane RAGOU et Bharathi KICHENAMOURTY,
le 15 février 2025

Richard TRAN et Esmeralda do Carmo PEREIRA,
le 15 février 2025

Ils nous ont quittés

Christiane, Marcelle CHASSAING née GOUGOUX,
le 18 décembre 2024

Michelle JOB née LEFRANC, le 1^{er} février 2025

Claude HOUX, le 5 février 2025

Joël COUDERT, le 9 février 2025

Richard TRAN
et Esmeralda do Carmo PEREIRA



Kadiravane RAGOU
et Bharathi KICHENAMOURTY





**Samedi
29 mars
2025**

CARNAVAL!

14h à 16h : Stand maquillage au Complexe sportif

**16h : Défilé dans le parc de l'Aleu
accompagné du groupe TIMBAO**

**17h : Collation offerte par la mairie aux enfants
au Complexe sportif**



VENEZ DÉGUISÉS!



*Saint-Arnoult
en Yvelines*